

Questionnaire 2020 de mise à jour des engagements HAÏTI



Depuis 2012, le partenariat de Family Planning 2020 soutient les droits des femmes et des filles à décider librement et pour elles-mêmes leur intention ou non d'avoir des enfants, le nombre d'enfants et le moment. Avec nos partenaires du monde entier, nous avons créé un élan mondial pour renforcer l'attention que nous portons aux leçons apprises et aux solutions éprouvées, tout en élargissant et en approfondissant notre réseau afin de mettre en place des actions et des solutions à l'échelle locale. Grâce aux efforts dévoués des gouvernements, des décideurs politiques, des responsables de la mise en œuvre des programmes, des prestataires de services, des donateurs et des parties prenantes en planification familiale, les pays sont mieux harmonisés pour répondre aux besoins d'un nombre toujours croissant de femmes et de filles. Notre communauté mondiale a développé une [vision commune pour l'après-2020](#) allant jusqu'en 2030 qui s'appuie sur les progrès réalisés à ce jour et nous permet de réaliser l'avenir recherché par les femmes et les filles du monde entier.

Bien que nous ayons hâte de partager davantage d'informations sur le nouveau partenariat après-2020 et le processus de réengagement dans les mois à venir, nous reconnaissons que les gouvernements se mobilisent actuellement pour garantir la santé de leurs citoyens et répondre à la pandémie mondiale du COVID-19. Nous comprenons que ces efforts auront probablement des répercussions sur la soumission du questionnaire de mise à jour des engagements pour 2020. FP2020 propose le 31 juillet comme la date limite pour remplir le questionnaire. Il s'agit d'une date limite flexible, compte tenu de la crise actuelle. FP2020 s'engage à travailler avec les 47 pays preneurs d'engagement pour s'assurer que les programmes de planification familiale restent opérationnels et offerts à toutes les femmes et filles qui en ont besoin. Nous avons créé une [plateforme](#) contenant des informations clés provenant d'experts mondiaux en matière de planification familiale au temps du COVID-19.

Le processus de questionnaire devrait suivre la réunion annuelle de consensus sur les données de planification familiale, permettant aux données qui sont discutées et validées au cours de ce processus de renseigner le questionnaire. Nous sommes conscients que ces réunions se dérouleront de façon virtuelle cette année, et FP2020 assurera la coordination avec Track20 pour assurer la flexibilité et la réactivité de ce processus.

Les réponses au questionnaire permettent un plus grand partage de l'information et des connaissances et assurent la transparence et la responsabilité au sein du nombre croissant

de décideurs FP2020 et de la communauté élargie de la planification familiale. Comme les années précédentes, nous partagerons les réponses sur la page web de votre pays — <http://www.familyplanning2020.org/fr/haiti>— afin que les intervenants nationaux et internationaux puissent suivre les progrès réalisés par Haïti dans la réalisation des objectifs ambitieux fixés au nom des femmes, des filles, des familles et des communautés dans votre pays.

Les engagements de FP2020 peuvent être réalisés grâce à des actions coordonnées entre de multiples secteurs et partenaires à différents niveaux. Nous vous demandons de collaborer avec l'équipe des points focaux de votre pays, les jeunes, la société civile et les parties prenantes en planification familiale du pays pour passer en revue les progrès réalisés et les défis rencontrés.

Une fois le questionnaire rempli, veuillez le soumettre à msmith@familyplanning2020.org et aclark@familyplanning2020.org.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Amelia Clark à l'adresse aclark@familyplanning2020.org. FP2020 peut également vous aider par téléconférence, au besoin.

Nous vous remercions du temps et des efforts que vous avez consacrés à remplir ce questionnaire et à fournir des renseignements utiles au partenariat élargi.

Questionnaire 2020 de mise à jour des engagements HAÏTI



Le questionnaire comprend 1) l'engagement d'Haïti et 2) sept questions types pour les 47 pays preneurs d'engagement de FP2020.

Au fur et à mesure que vous fournissez vos mises à jour ci-dessous sur chaque élément de votre engagement, veuillez-vous concentrer sur :

- Les progrès réalisés et les principaux défis ou obstacles auxquels votre pays a dû faire face au cours de la période allant de juillet 2019 à juin 2020.
- Veuillez inclure des informations sur les principales étapes clés liées aux engagements à venir.
- Enfin, veuillez réfléchir sur les progrès par engagement à travers une auto-évaluation.

PARTIE I : QUESTIONS SUR LA MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS

APERÇU DES ENGAGEMENTS

1. **ENGAGEMENT** : Haïti s'engage à intégrer une ligne budgétaire dans le budget du Ministère de la Santé Publique afin d'accroître les ressources allouées à la Planification Familiale et Santé de la Reproduction.

a) **Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2019 et juin 2020 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :**

Fidèle à ses engagements, le Ministère de la Santé Publique et de la Population a travaillé avec le Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre du budget programme pour introduire une ligne d'approvisionnement en produits SR. Au niveau du budget figure une rubrique intitulée « Approvisionnement continu en intrants de toutes les institutions pour l'ensemble des programmes » avec une ligne sur l'approvisionnement du programme santé maternelle incluant la PF.

b) **Veillez indiquer un X ci-dessous sur l'état d'avancement par rapport aux éléments de votre engagement :**

Atteint () En cours (x) Décalé ()

c) **Si vous avez coché « En cours » ou « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?**

La formulation du budget national ne déclinait pas les enveloppes sectorielles par programme, ce qui permettait pas d'avoir une ligne spécifique sur l'achat des intrants PF. La nouvelle approche de bud. programme permet désormais d'inclure ces provisions dans l'axe Offre et accès aux soins vis l'approvisionnement régulier en intrants des programmes de santé maternelle et infantile incluant planification familiale. Il faudra cependant que des discussions aient lieu pour définir les mécanismes d'accès au marché pour permettre à l'Etat de concrétiser sa contribution.

2. **ENGAGEMENT** : Le Gouvernement Haïtien s'engage à contribuer un montant progressif jusqu'à hauteur de 5% du coût d'achat des produits contraceptifs d'ici 2020.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2019 et juin 2020 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

Le montant à investir sera défini en fonction des informations disponibles.

b) Veuillez indiquer un X ci-dessous sur l'état d'avancement par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint () En cours () Décalé (x)

Le gouvernement attend de recevoir des PTF un état des lieux détaillé sur le montant engagé pour la commande des intrants PF avant de pouvoir chiffrer sa participation à l'achat de ces produits.

c) Si vous avez coché « En cours » ou « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

Tous les ans, le Ministère de la Santé Publique et de la Population réalise en collaboration avec les PTF un exercice de quantification des intrants PF, permettant d'établir le stock nécessaire pour couvrir les besoins en fonction de la balance disponible. Cependant, cet exercice ne permet pas d'établir le coût et les ressources financières engagées. Sans ce coût, l'Etat haïtien ne peut établir le montant à engager.

3. **ENGAGEMENT** : La création d'un comité interministériel œuvrant dans la santé de la reproduction.

Ce comité va impliquer les ministères suivants :

- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, le Ministère à la Jeunesse, aux Sports et à l'Action Civique, le Ministère des Affaires Sociales et du Travail. Ces entités se rencontreront sur une base trimestrielle en fonction des Termes de Référence validés;
- Le suivi sera assuré par le Ministère de la Santé Publique et de la Population.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2019 et juin 2020 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

Les troubles sociopolitiques que connaît le pays n'ont pas encore permis la mise en place de ce comité.

b) Veuillez indiquer un X ci-dessous sur l'état d'avancement par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint () En cours () Décalé (x)

c) Si vous avez coché « En cours » ou « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

Momentum politique

4. **ENGAGEMENT** : Le Gouvernement Haïtien s'engage à établir un cadre légal pour le droit à la Santé de la reproduction des jeunes et des adolescents.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2019 et juin 2020 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

Le gouvernement haïtien a publié en juillet 2020 l'avant-projet de nouveau code pénal. Il y est inscrit
De nouvelles dispositions sur l'âge d'accès aux services SR (15 ans), sur la légalité de l'avortement, sur la criminalisation du viol.

b) Veuillez indiquer un X ci-dessous sur l'état d'avancement par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint () En cours (x) Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » ou « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

Les débats de société autour des articles signalés risquent de ralentir la publication du Code.

5. **ENGAGEMENT** : Augmentation du continuum de soins en santé maternelle en consolidant la Contraception du Post partum, la Contraception du postabortum, et en renforçant les liens de la PF avec les programmes de VIH/SIDA, de vaccination

a) **Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2019 et juin 2020 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :**

Le nouveau manuel de normes PF a intégré un chapitre sur la contraception post partum. On y parle aussi des opportunités offertes lors des séances de vaccination pour offrir les services de PF. La Planification Familiale restant l'un des piliers de la PTME, l'offre des méthodes contraceptives fait partie des éléments du programme VIH/SIDA

b) **Veillez indiquer un X ci-dessous sur l'état d'avancement par rapport aux éléments de votre engagement :**

Atteint () En cours () Décalé ()

c) **Si vous avez coché « En cours » ou « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?**

6. **ENGAGEMENT** : Augmentation des services au niveau des populations dans les zones difficiles d'accès en priorisant l'approche « Service Mobile de Proximité » pour l'offre de toute la gamme de méthodes modernes (LARC & PM), au niveau communautaire, avec l'appui des Agents de Santé Communautaire Polyvalents (ASCP).

a) **Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2019 et juin 2020 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :**

La stratégie des cliniques mobiles PF mise en place pour emmener les services de contraception plus près des populations à accès difficile a été moins performante durant cette période en raison des troubles sociopolitiques entraînant une insécurité rendant difficile le déplacement des équipes.

b) Veuillez indiquer un X ci-dessous sur l'état d'avancement par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint () En cours () Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » ou « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

7. ENGAGEMENT : Réduire de 10% le taux de besoins non satisfaits et augmenter de 10% le taux de prévalence contraceptive à partir des données de EMMUS VI à venir.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2019 et juin 2020 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

Au nombre des mesures adoptées pour augmenter le taux de prévalence contraceptive, il faut souligner :

- Les activités de sensibilisation à la PFPP ;*
- L'introduction de la vasectomie sans scalpel dans la gamme des méthodes disponibles ;*
- L'introduction de la DMPA sous cutanée dans la gamme des méthodes disponibles ;*
- La régulation pour permettre l'accès des jeunes aux services de contraception à partir de 15 ans ;*
- La mise en place des cliniques mobiles de PF.*

b) Veuillez indiquer un X ci-dessous sur l'état d'avancement par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint () En cours (x) Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » ou « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

PARTIE II : QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Veillez répondre à toutes les parties des 7 questions suivantes (selon le statut du GFF) pour la période de référence de juillet 2019 à juin 2020.

1. **Veillez nous faire part des défis (le cas échéant) et des succès rencontrés par votre pays pour maintenir la planification familiale (PF) en tant que service essentiel à l'égard de la réponse de votre pays au COVID-19. Quels sont les principaux obstacles et barrières ? Veillez également nous faire part de vos succès.**

Barrières :

- *Accès difficile aux services en raison des invitations à rester à la maison ;*
- *Disponibilité des services réduite à cause du focus sur le COVID19.*

Opportunités :

- *Approvisionnement en avance des IS en produits et intrants PF pour éviter toute rupture de stock ;*
- *Campagne d'information.*

2. **Votre pays a-t-il intégré des représentants de l'un des groupes marginalisés indiqués ci-dessous dans le groupe de travail technique sur la planification familiale du pays, le groupe de travail national sur l'engagement du pays ou d'autres organes de prise de décision ? Veillez cocher ci-dessous tous les groupes qui ont été consultés.**

Adolescents et jeunes

Populations éloignées ou déplacées

Personnes ayant un handicap

Jeunes non scolarisés

Groupes minoritaires

- a. **Comment l'engagement des groupes énumérés ci-dessus a-t-il influencé les progrès vers la réalisation des engagements FP2020 de votre pays ? Veillez également nous faire part des réussites et des leçons tirées de ces engagements.**

Les jeunes et adolescents ont toujours fait partie prenante de l'élaboration par le Ministère des stratégies de SR/PF. Les représentants du gouvernement jeunes ont étroitement participé à toutes les étapes ayant conduit à la publication du Plan Stratégique National SR/PF 2019 – 2023.

- b. Si l'un de ces groupes n'a pas été inclus pour votre pays, quels sont les défis à relever pour travailler avec eux ? (Veuillez donner des exemples précis.)

Les autres secteurs cités n'étant pas regroupés en association ne sont pas spécifiquement approchés. Cependant, en tant qu'individus, ils sont très souvent approchés au niveau des communautés.

- c. L'un de ces groupes s'est-il engagé ou a-t-il participé à la réalisation de ce questionnaire ?

Ce questionnaire est adressé au Ministre de la Santé Publique et de la Population et reflète prioritairement un état des lieux des activités menées au sein de ce ministère. Cependant, les points focaux représentant les jeunes, la société civile et la communauté des bailleurs y ont apporté leur contribution.

3. Comment votre pays intègre-t-il la planification familiale dans les efforts de couverture de maladie universelle et quels mécanismes sont utilisés ou envisagés ? Quelles mesures précises ont été prises au cours de la période de référence sur les points suivants :

- a. Réduction des coûts directs des services PF

La gratuité des services PF est appliquée dans tous les centres de prestation.

- b. Expansion des services PF couverts

La stratégie des cliniques mobiles départementales est mise en place pour rendre disponible les services PF dans les zones reculées du pays.

- c. Élargissement de la population couverte

L'accès aux services de contraception est accordé aux moins de 18 ans.

4. Quels efforts ont été faits pour améliorer la résilience ou la préparation aux situations d'urgence des systèmes de planification familiale dans le pays ? Cela a-t-il été utile lors de la réponse de votre pays au COVID-19 ?

Plusieurs ateliers de travail ont été réalisés pour assurer la permanence des services SR y compris la PF dans les situations d'urgence humanitaire. Ceci a permis aux autorités d'assurer très tôt l'approvisionnement des centres de prestation de service en intrants pour éviter toute rupture de stock.

5. Quels efforts ont été faits pour répondre aux besoins en matière de PF pour les femmes qui sont en période post-partum ou après avortement, ou pour améliorer les services d'intégration de la planification familiale/de la santé maternelle et infantile ?

La planification familiale post partum a été introduite dans le nouveau manuel de normes PF pour guider les prestataires du système. Nos séminaires de formation intègrent régulièrement ce chapitre.

6. Votre pays a-t-il travaillé à l'amélioration de la qualité des soins et de la planification familiale basée sur les droits dans ses programmes ?

- a. Les programmes de planification familiale offrent-ils un large éventail de méthodes contraceptives (à long terme, permanentes ou à court terme) ? Des informations et des conseils complets sur toutes les méthodes offertes, y compris sur les risques ou les effets secondaires sont-ils offerts ?

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population fait la promotion des méthodes de longue durée et permanentes. Dans ce sens, un paquet d'information est disponible pour orienter les clients sur les méthodes offertes incluant les effets secondaires.

- b. Pour assurer une approche centrée sur l'utilisatrice, les clientes ont-elles l'occasion de fournir une rétroaction après les visites à la clinique, soit au moyen de questionnaires, de sondages ou de boîtes à suggestions ?

Lors des visites de suivi PF, les clients ont l'occasion de discuter avec les prestataires ou à travers des focus groupes sur leur vécu avec les méthodes adoptées.

- c. Après avoir recueilli les commentaires des clientes, comment les données recueillies sont-elles utilisées pour améliorer la qualité des soins ?

Les discussions avec les clientes permettent au staff de prendre des dispositions pour améliorer la qualité des services offerts.

7. Le cas échéant, votre pays a-t-il alloué des ressources pour les dossiers d'investissement du Mécanisme de financement mondiale (GFF) aux programmes de planification familiale ?

Si oui, quels sont les éléments du programme qui ont été financés ?

Quelles ont été les difficultés rencontrées pour donner la priorité à la planification familiale dans le GFF ?

Haïti est à la phase d'élaboration de son dossier d'investissement. L'analyse des données est en cours.

Veillez fournir les renseignements suivants de la personne-ressource du gouvernement pour cette mise à jour

Par délégation du Dr Greta ROY CLEMENT, Ministre de la Santé Publique et de la Population :

- Nom : Dr Reynold Grand Pierre
- Titre : Directeur santé de la famille
- Service :
- Email : reynold.grandpierre@mspp.gouv.ht
- Téléphone : (509) 37411182
- Adresse : 1, rue Romain, Port au Prince, HAÏTI
- Date de l'auto-évaluation : 30 Août 2020